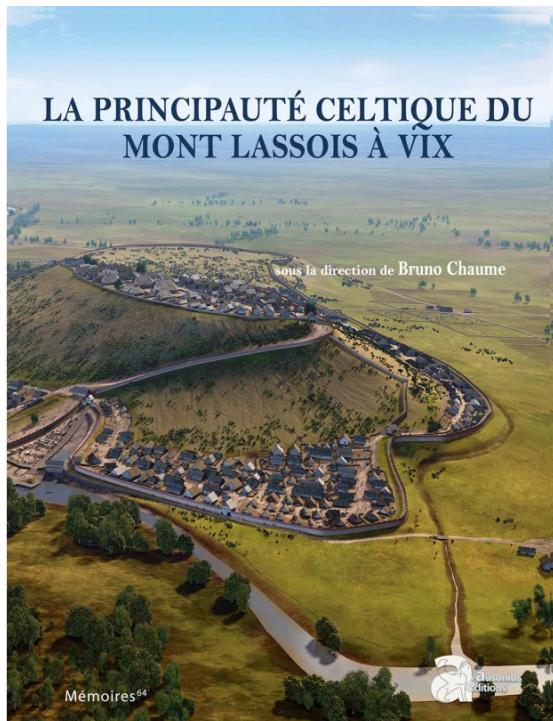


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommages déposés lors de la séance du 24 octobre 2025

Henri LAVAGNE



La principauté celtique du Mont Lassois à Vix, fouilles de 2011 à 2017, sous la direction de Bruno Chaume. Collection "Mémoires" aux éditions Ausonius, Bordeaux, 2024, 666 pages.

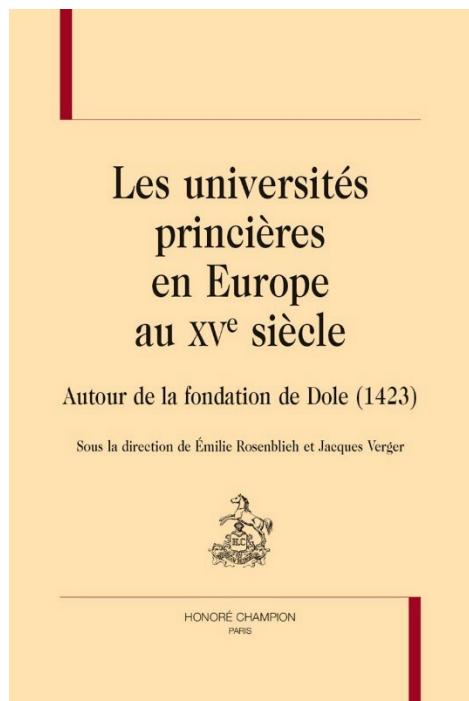
« L'ouvrage est une somme considérable, très richement illustrée de planches en couleurs, de photographies de détails, de plans et de reconstructions minutieuses, pour lesquelles l'infographie impeccable d'Ausonius a montré une nouvelle fois son excellence. Ce sera pour les spécialistes de la Gaule celtique un travail exceptionnel, qui pourra servir de modèle aux publications de fouilles et de point de référence pour l'étude de ce sujet majeur qui donne son titre au livre : la diffusion de ces principautés celtiques que les savants allemands ont commencé à faire connaître (comme le site de la Heuneburg) et qui, pour certains, ont collaboré à cet ouvrage collectif (vingt auteurs au total). C'est une recherche

pluridisciplinaire, où est traitée amplement la céramologie (Ludi Chazalon, David Bardel, Ines Balzer), les restes animaux (Sophie Goudemez), et les données carpologiques (Laura Berrio, Julian Wiethold, Christophe Petit) .La première partie (archéologique proprement dite) est d'abord menée sous la direction de Bruno Chaume, qui reste le maître d'œuvre principal de tout l'ouvrage, auquel se sont adjoints Norbert Nieszery et Walter Reinhard pour l'enclos aux bâtiments absidiaux ,puis, pour l'habitat protohistorique du Breuil les mêmes spécialistes mais avec la collaboration de Katherine Gruel, Christiana Later et Fabienne Olmer, et pour la zone dite des "Renards", Alexandra Winkler, David Bardel, Laura Berrio, Julian Wiethold, et Janette Horvath, de l'université de Zurich, qui ont synthétisé les campagnes de fouilles de 2013 à 2016. Cette première partie qui constitue le "socle archéologique", pourrait-on dire, du travail, occupe la moitié du livre, et la seconde partie est consacrée à des analyses plus synthétiques sur des aspects souvent évoqués dans les chapitres précédents mais qui prennent toute leur signification dans ces synthèses. Il est impossible d'en donner même un aperçu rapide tant les résultats sont détaillés et multiples, mais pour ne donner qu'un exemple d'un apport important, on relèvera que la présence du cheval parmi les restes animaux est très peu significative. Or, pour une période beaucoup plus tardive, il est vrai, à l'époque de la guerre des Gaules, lorsqu'on veut

estimer la valeur des sacrifices de chevaux, on est frappé par l'importance de leur nombre dans les fosses sacrificielles mises au jour, comme à Villedieu-sur-Indre. Ces sacrifices, de type éminemment celtique, atteignent souvent le nombre de quarante chevaux, chiffre qui ne laisse pas de surprendre. De telles données comparatives, et avec les nuances qu'il faut leur apporter dues aux écarts chronologiques, montrent l'intérêt de nombreux résultats, qui entraînent à des questions sur l'importance qu'il faut attribuer et à la signification du choix des bêtes sacrifiées.

On regrettera seulement que la conclusion de six pages que fournit Bruno Chaume ne soit pas plus ample et ne permette pas au lecteur profane de tenter de s'initier aux questions générales les plus importantes que pose le site découvert en 1953 et auquel la "Dame de Vix" a donné son nom. Il faut pour donner toute son amplitude à ce grand livre et dresser comme le paysage dans lequel il s'insère, relire, par exemple, la remarquable synthèse de Stéphane Verger, qui donnait en 2006 (cf. le site de Research Gate, 2006) des pistes de recherches pour essayer d'apporter des hypothèses à des questions passionnantes comme celles qui touchent aux domaines réels de ces "complexes aristocratiques" celtiques, qui ont eu certainement une importance capitale dans la formation du passé gaulois depuis le V^o siècle avant notre ère. »

Jacques VERGER



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage intitulé *Les universités princières en Europe au XV^e siècle. Autour de la fondation de Dole (1423)*, sous la direction de Émilie Rosenblieh et Jacques Verger (Études d'histoire médiévale, 20), Paris, Honoré Champion, 2025, 341 p.

Ma collègue Émilie Rosenblieh, maîtresse de conférences à l'université de Besançon, et moi-même avons rassemblé dans ce volume les actes d'un colloque organisé en 2023 dans le cadre des manifestations marquant la célébration du sixième anniversaire de la fondation de l'université de Dole en 1423 par le duc de Bourgogne Philippe le Bon, université transférée à la fin du XVII^e siècle à Besançon, devenue officiellement en 1976 université de Franche-Comté et tout récemment université Marie et Louis Pasteur.

Le but de ce colloque était double. Il s'agissait d'abord d'évoquer certains aspects de la fondation et du premier siècle d'existence de l'université de Dole. Il s'agissait

ensuite de replacer cette fondation dans son contexte européen en rappelant que la fin du Moyen Âge a été caractérisée, en la matière, par la multiplication de ce qu'on peut appeler des « universités princières », c'est-à-dire des universités fondées par des princes territoriaux dans le double objectif de renforcer le prestige culturel de leur principauté et de sa capitale et de se doter eux-mêmes de lieux de formation, conçus et contrôlés par eux, des élites cultivées et donc des serviteurs compétents dont ils avaient un besoin croissant.

Au total, ce volume regroupe treize communications, toutes rédigées ou traduites en français, plus une introduction de moi-même et une conclusion due à Olivier Mattéoni.

Cinq communications concernent directement l'université de Dole.

Celle de Jacky Theurot (« Une université provinciale au temps de la Renaissance. L'université de Dole des années 1420 à 1530. De quelques spécificités ») dresse un tableau d'ensemble, évoquant successivement le rôle du prince fondateur et celui de l'Église, notamment à travers le collège Saint-Jérôme, puis analyse la composition de la population étudiante grâce aux précieux registres matricules inédits conservés à la Bibliothèque municipale de Besançon qui contiennent les noms de près de 1450 étudiants inscrits à l'université de Dole entre 1498 et 1530.

La contribution de Kaspar Gubler (« La création d'un espace d'innovation juridique : démarche et effets à l'exemple de l'université de Dole (1423-1525) ») se fonde sur les bases de données élaborées par le projet *Repertorium Academicum Germanicum* (RAG) développé par l'université de Berne. Environ 62 000 individus d'origine germanique ayant reçu entre 1250 et 1550 une formation de type universitaire y sont recensés. À partir du matériau prosopographique ainsi mis à la disposition des chercheurs, Kaspar Gubler se propose de montrer, par une double démarche quantitative et qualitative, comment l'université de Dole s'est intégrée au réseau des

universités des pays d'Empire créées avant ou après elle, tout en nouant par sa position charnière des liens avec les universités françaises et italiennes ; cette mise en réseau permet d'interpréter la circulation à la fois des modèles institutionnels, des hommes et des doctrines, spécialement juridiques, et incite l'auteur à conclure que, malgré ses effectifs relativement modestes, Dole a joué un rôle important dans la formation des élites administratives de certaines principautés allemandes, par exemple le Wurtemberg, tout en contribuant activement au renouvellement de l'enseignement du droit dans les pays germaniques entre le XV^e et le XVI^e siècle.

C'est un même souci d'intégration de l'université de Dole dans l'ensemble des universités européennes des XV^e et XVI^e siècle qui anime l'article de Mara Vitale (« L'université de Dole dans le réseau des universités d'Europe entre le XV^e et le XVI^e siècle ») mais sur la base d'une méthodologie toute différente, celle du projet *Upper tail human capital and the rise of the West* financé par le *European Research Council*, c'est-dire d'une enquête macroéconomique de longue durée utilisant un grand luxe de bases de données et de références bibliographiques diverses pour mesurer le capital humain investi dans les institutions éducatives depuis le Moyen Âge. La démarche peut surprendre l'historien mais les conclusions convergent au total assez bien avec celles de Kaspar Gubler

À partir d'une chronologie politique, Antoine Fersing, il est vrai, propose une vision nettement moins optimiste de l'évolution du *studium generale* dolois dans la première moitié du XVI^e siècle (« L'université de Dole après l'État bourguignon. Une fondation fragilisée par les évolutions du champ universitaire européen (1498 – début du XVII^e siècle) »). La disparition de l'État bourguignon et le passage de Dole sous la domination des Habsbourg puis de l'Espagne, la division confessionnelle de l'Europe consécutive à la Réforme ont entraîné selon l'auteur de multiples difficultés de recrutement et au total un certain rétrécissement du rayonnement de Dole dans un contexte de concurrence accrue et ce malgré l'aide financière et les mesures de protection du pouvoir politique.

Revenant aux années de naissance dans sa communication « L'université de Dole, un dialogue politique entre prince, pape et concile (années 1420-1440) », Émilie Rosenblieh rappelle que si Dole a été typiquement une « université princière », l'Église n'est pas pour autant restée indifférente à cette fondation. Elle réédite donc de manière enfin exacte la lettre du 21 novembre 1422 par laquelle le pape Martin V autorisait la fondation d'une université à Dole et en confiait la supervision à l'archevêque de Besançon. Puis elle revient sur la création difficile et retardée de la faculté de théologie en 1437 dans le contexte compliqué de la crise conciliaire et du concile de Bâle où la jeune université a su affirmer une certaine autonomie par rapport au duc de Bourgogne.

Les autres communications réunies dans ce volume replacent, on l'a dit, la fondation de l'université de Dole dans le mouvement plus large de la multiplication des « universités princières » en Europe à la fin du Moyen Âge.

Quatre de ces communications présentent de manière classique quatre fondations d'« universités princières » assez proches dans le temps, dans l'espace et par le contexte politique, de celle de Dole. Toutes présentent cependant des traits originaux.

L'université de Louvain, fondée en 1425 par le duc de Brabant et passée dès 1430 sous l'autorité du duc de Bourgogne, pourrait faire figure de sœur quasi jumelle de Dole. Mais, comme le montre bien Paul Trio (« L'université de Louvain : un cas à part dans la vague des fondations d'universités “princières” au XV^e siècle »), située dans une région de vieille et forte tradition urbaine et marchande, Louvain a en réalité largement dû sa création et son premier essor à la ville plus qu'au prince et a longtemps réussi à préserver son autonomie vis-à-vis de celui-ci.

Quoique appuyée sur la volonté conjointe des ducs de Bretagne, de la population nantaise et des États de Bretagne, la fondation laborieuse de l'université de Nantes, qui n'est définitive qu'en 1460, après près d'un demi-siècle de plusieurs tentatives infructueuses, rappelle que la création d'une université nouvelle, même dans un contexte apparemment favorable, pouvait se heurter à bien des résistances locales (voir l'article de Jacques Verger, « La fondation et les débuts de l'université de Nantes »).

Problématique assez comparable à Valence où la fondation de l'université locale a été imposée par le Dauphin Louis (le futur Louis XI) dans le cadre de sa politique de prise en main systématique de l'État delphinal mais cette université n'a pas se maintenir et prospérer (assez modestement) que grâce au soutien financier du consulat de la ville (Anne Lemonde, « La fondation de l'université de Valence par le Dauphin Louis II en 1452. Les enjeux politiques et sociaux d'une décision peu documentée »).

Enfin, le cas de l'université de Turin fondée en 1404, bien analysé par Paolo Rosso (« Le *studium principis* d'une principauté alpine. L'université de Turin et les princes de la Maison de Savoie au XV^e siècle »), est celui d'une université instituée par un prince déjà puissant dans une principauté en plein essor, le duché de Savoie. Tout au long du siècle, les ducs de Savoie n'ont cessé de favoriser l'essor du *studium generale* tout en se donnant les moyens de le contrôler étroitement car ils en attendaient avant tout la formation des élites diplômées dont ils avaient besoin pour administrer leur duché. Les professeurs de l'université de Turin se sont d'ailleurs volontiers prêtés à cette alliance du savoir et du pouvoir, concevant eux-mêmes l'enseignement du droit et de la médecine comme une préparation à l'exercice du gouvernement.

Quatre communications enfin abordent cette question des relations entre les princes de la fin du Moyen Âge et les universités sous un angle thématique particulier.

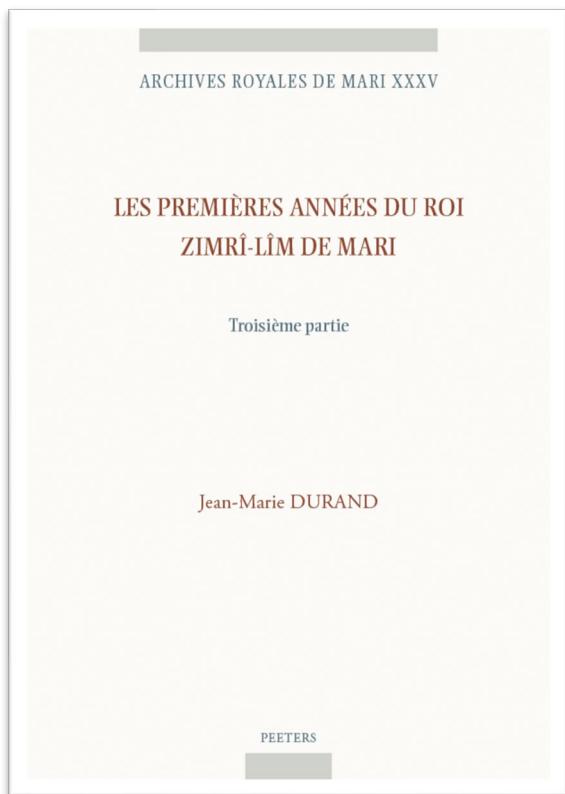
Bertrand Schnerb (« Philippe le Bon et l'université de Paris »), expose comment le duc de Bourgogne, d'abord très attentif, comme son père Jean sans Peur, à rechercher l'appui de l'université de Paris, s'est peu à peu détaché de celle-ci dans les années 1430 pour s'intéresser davantage aux universités nouvelles de sa principauté, Louvain et Dole.

Dans sa communication intitulée « Conseillers du prince, juges et médecins – L'importance des *Landesuniversitäten* pour le gouvernement princier dans le Saint Empire (vers 1450 – 1520) », Christian Hesse, s'appuyant sur les bases de données du *Repertorium Academicum Germanicum* déjà cité, démontre que, globalement, la multiplication des universités dans les pays d'Empire au XV^e siècle a entraîné une augmentation considérable du nombre des gradués disponibles pour le service des princes territoriaux ; en d'autres termes, les universités ont été ici à la fin du Moyen Âge un agent décisif de l'avènement de la modernité politique vue comme phénomène culturel.

Enfin les communications de Marie Barral-Baron à propos de l'université de Tübingen (« Fondation princière et culture humaniste : le cas de l'université de Tübingen ») et celle de Guillermo Alvar Nuño et Rudy Chaulet à propos de celle d'Alcalà (« Le cardinal et le professeur : l'humanisme institutionnalisé à l'université d'Alcalà ») montrent comment des princes fondateurs, Eberhard de Wurtemberg ici, le cardinal Cisneros, prince de l'Église là, ont pu faire très consciemment de leurs fondations des foyers d'humanisme chrétien, ouverts aux idées nouvelles et aux enseignements inspirés par le goût des humanités face auxquelles les universités anciennes se montraient parfois réticentes.

Au total, les textes réunis dans ce volume, sans prétendre à l'exhaustivité, éclairent d'un jour nouveau un volet important de l'histoire à la fois culturelle et politique du XV^e siècle et de la transition entre Moyen Âge et Renaissance ».

Jean-Marie DURAND



Les premières années du roi Zimrî-Lîm de Mari, *ARM XXXIV et XXXV*, Peeters, Leuven-Paris, 2023-2024.

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, les tomes XXXIV et XXXV des *Archives Royales de Mari (ARM)* que j'ai rédigés à la suite du tome XXXIII de la même collection présentée à l'Académie en 2022. Ils représentent la suite des lettres qui datent du début du règne du roi Zimrî-Lîm, le dernier à avoir régné à Mari avant l'attaque par Hammu-rabi de Babylone, laquelle a mis fin au royaume du Moyen-Euphrate.

ARM XXXIV présente 189 lettres pour 385 pages, tandis que *ARM XXXV* en contient 235 pour 489 pages. L'ensemble des trois tomes fait 1476 pages pour 717 textes. Ces derniers sont en grande majorité inédits ; ceux qui avaient été déjà publiés ont fait l'objet de collations sur les originaux dans les musées syriens et de traductions nouvelles, regroupés en dossiers par expéditeurs. Ces lettres ont été adressées au roi

par des gouverneurs, généraux ou notables divers, les missives royales envoyées depuis le Palais étant, puisque les administrateurs ne gardaient pas de double de ce qu'ils avaient envoyé, très minoritaires. Y ont été en revanche ajoutées les quelques lettres de rois étrangers dont on dispose pour la période.

Les trois *ARM* publiés présentent une documentation sans pareil dans l'Antiquité proche-orientale car ils illustrent les débuts d'une royauté, alors qu'en règle générale on ne connaît les rois de Mésopotamie que par le souvenir qui en a été gardé, ou surtout par leurs titulatures à la fin de leurs règnes, toutes œuvres rédigées selon une rhétorique obligée qui pratiquait plus les laudes que les critiques. De ce fait, on peut désormais réaliser les difficultés qu'il y avait pour un jeune roi à s'affirmer face à une administration héritée de l'ancien règne et aux autorités localement constituées. Le bonheur à la guerre, octroyé sûrement par les Dieux, permettait de venir à bout des réticences humaines. Ainsi les tomes XXXIV et XXXV contiennent-ils surtout les textes qui documentent ce que l'on a pris trop vite pour la rébellion des Bédouins benjaminites et montrent-ils en fait comment Zimrî-Lîm a su constituer son royaume aux dépends des unités bédouines benjaminites qui avaient entrepris de se sédentariser sur le Moyen-Euphrate et qui, la quatrième année de Zimrî-Lîm, se sont finalement retrouvées ses vassales avec de nouveaux chefs.

La lutte semble avoir été âpre. Les opérations militaires qui se sont étendues à une grande partie du Proche-Orient, suite à la fuite des chefs benjaminites et à leurs tentatives de reconstituer

leurs forces ailleurs, permettent ainsi de multiples aperçus sur la vallée du Balih, l'affluent majeur de l'Euphrate, connu uniquement jusque ici à partir de la période moyenne (milieu du II^e millénaire av.). Très importants sont les renseignements sur ce qui devait devenir le sud-est du domaine hittite ou sur la géographie en général des vallées du Balih ou du Habour qui nous était connue surtout par la documentation de l'époque néo-assyrienne, au I^{er} millénaire av.

Ceux qui rédigeaient ces documents le faisaient en langue akkadienne, le dialecte originaire du centre de l'Irak actuel, en usage à Mari. Il est intéressant de constater que les Bédouins benjaminites y recouraient entre eux, même si manifestement ce n'était pas leur vernaculaire. Au fil des textes apparaît d'ailleurs un usage du cunéiforme qui n'est ni celui de Babylone, ni celui de Mari et permet des aperçus sur des réalités dialectales autres. Seule la pratique d'une *lingua franca* permettait l'intercompréhension entre des clans que l'on croirait (à tort), sinon, très proches les uns des autres. Plusieurs anecdotes illustrent des coutumes documentées à des époques ultérieures. L'importance des écarts temporels entre ces diverses attestations indique cependant qu'à des situations identiques les communautés humaines réagissent de façons identiques plutôt que cela n'illustre une survie des cultures anciennes.

La réduction des chefs benjaminites à l'état de vassaux n'est en fait qu'un aspect d'un événement majeur, celui de la disparition du vaste royaume de Haute-Mésopotamie qu'avait su constituer au prix de nombreuses guerres le roi Samsî-Addu, réunissant ses possessions sur le Tigre à celles qu'il avait acquises sur le Moyen-Euphrate. Samsî-Addu, de son vivant, avait divisé son royaume entre ses deux fils, l'aîné dans sa capitale sur le Tigre, Ekallâtum, le puîné sur l'Euphrate, dans Mari. Sur le Moyen-Euphrate l'installation de chefs benjaminites avait tôt mis fin au règne (et sans doute à la vie) du plus jeune. La partie orientale du royaume n'avait certes pas laissé indifférents ses voisins. La majeure partie de la Haute-Djéziré soumise par Samsî-Addu avait dès la mort du vieux roi recouvré son indépendance, mais les deux voisins les plus importants, le roi d'Ešnunna, depuis le sud, et le roi du Zagros, depuis le nord-est, avaient également entrepris la conquête de la partie dévolue à l'héritier aîné. À Mari, la peur s'était dès lors installée que le puissant roi d'Ešnunna n'entreprene en fait de mettre la main sur l'ensemble de ce qui avait constitué le royaume de Haute-Mésopotamie, poussant jusqu'au Moyen-Euphrate. Une partie importante des tomes XXXIV et XXXV documente donc, conjointement aux événements du conflit avec les Benjaminites sur le Moyen-Euphrate et le Balih, la montée du roi d'Ešnunna et la descente du roi du Zagros vers le Tigre ainsi que l'agitation des roitelets des régions qui avaient reconquis leur indépendance. Tout cela forme un ensemble touffu et à bien des aspects confus où des multitudes de faits s'entrecroisent au gré des rapports faits au roi de Mari, les roitelets de l'est en appelant au roi de Mari, tandis que les Bédouins benjaminites à l'ouest mettaient tous leurs espoirs dans le roi d'Ešnunna. Il n'est pas toujours facile de distinguer les antériorités/postériorités des faits ou leurs simultanéités. Cela sera la tache de mes continuateurs, s'il y en a. On peut toutefois établir dès maintenant que, si des forces mariotes ont bien été sur le qui-vive face aux armées d'Ešnunna dans l'est de la Haute-Djéziré, l'affrontement avec ces dernières ne s'est pas produit, les forces ešnunnéennes se repliant en définitive, dans un assez grand désordre. La guerre entre Ešnunna et Mari n'a eu lieu que bien après, avec la participation de l'Élam (Iran) et de Babylone.

Chaque texte est pourvu d'un abondant commentaire surtout philologique car la lexicographie fait souvent problème, beaucoup de termes étant nouveaux, ou attestés à des époques plus récentes que celle de Mari. Les articles de nos dictionnaires standards n'y suffisent donc pas et doivent être désormais complétés. Il y aura ample matière à information pour les spécialistes de l'histoire du sémitique.

La difficulté majeure de ces documents épistolaire vient du fait, qu'à la différence des actes administratifs qui leur sont contemporains, ils ne comportent pas de date. Du fait que chaque tablette cite un document reçu par son expéditeur, une mise en ordre au sein d'un dossier est plus ou moins assurée. Il n'en est pas ainsi lorsque deux personnes différentes rapportent le même fait parmi d'autres. Il a donc fallu dans cette édition reconstruire la séquence événementielle, laquelle n'est souvent pas sans ambiguïtés. Là encore, il faut espérer la contribution de qui trouvera une documentation nouvelle ou interprétera différemment un rapport fait au roi de Mari.

Comme le disait le regretté G. Dossin, père de la "mariologie" et qui fit partie à titre associé de notre Académie, *dies diem docet*.